

Le tableau 5.36 montre l'incidence du faible revenu parmi les familles et les personnes seules, et compare certaines caractéristiques des familles et des personnes seules à faible revenu par rapport à celles à revenu plus élevé. En 1981, l'incidence du faible revenu (c'est-à-dire le pourcentage d'unités en dessous des seuils de faible revenu) s'établissait à 12.0 % parmi les familles et à 37.8 % parmi les personnes seules. Les familles ayant une femme comme chef, dont la plupart étaient des familles monoparentales, constituaient 33.8 % des familles à faible revenu. Environ 67 % des personnes seules à faible revenu étaient des femmes.

5.10 Dépenses des familles

Les enquêtes sur les dépenses des familles menées auprès des ménages fournissent des renseignements sur la consommation qui peuvent être rattachés aux caractéristiques telles que l'emplacement géographique, la taille de la famille et le niveau de revenu. Le programme d'enquêtes de Statistique Canada comprend généralement deux phases: la collecte de renseignements détaillés sur les dépenses alimentaires des familles au moyen d'enquêtes mensuelles fondées sur la tenue de carnets d'achats pendant toute l'année de référence, et la collecte de renseignements au moyen d'une récapitulation annuelle des dépenses, du revenu et des variations de l'actif et du passif des familles. La tenue de carnets d'achats ne figurait pas dans tous les programmes d'enquête.

Une des fonctions premières de ces enquêtes est de fournir des renseignements en vue de l'établissement, de l'examen et de la révision des coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation. Ces petits sondages sur les dépenses des familles, effectués depuis 1953 dans certains centres urbains du Canada, étaient à l'origine destinés à suivre l'évolution des régimes de dépense d'un groupe bien défini de familles urbaines à revenu moyen considéré comme «groupe cible» de l'indice des prix à la consommation. Ces dernières années, la demande de statistiques sur les dépenses pour répondre à d'autres besoins des administrations publiques, des entreprises, des organismes de bien-être et des chercheurs a entraîné l'élargissement du champ d'observation et de la taille des enquêtes.

L'enquête la plus récente, menée en février et en mars 1979, porte sur l'année civile 1978. Cette enquête était la première à couvrir des secteurs urbains et ruraux dans les 10 provinces depuis 1969.

5.10.1 Concept de la famille (unité de dépense)

Aux fins des enquêtes sur les dépenses des familles, la famille ou unité de dépense se définit comme un groupe de personnes qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les principaux postes de dépense et qui demeurent dans le même logement, ou une personne financièrement indépendante vivant seule. Les fils ou filles célibataires qui habitent avec leurs parents sont considérés comme faisant partie de l'unité de dépense de leurs parents. Dans la plupart des cas, les unités de dépense de deux

membres ou plus se composent de personnes apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption et, de ce fait, correspondent à la définition de la famille économique employée aux fins des enquêtes sur le revenu des familles. Toutefois, selon cette définition, les personnes non apparentées faisant partie d'un même ménage seraient comptées comme des personnes seules, tandis que dans l'enquête sur les dépenses, deux ou plusieurs personnes non apparentées sont considérées comme pouvant constituer une famille ou unité de dépense.

5.10.2 Régimes de dépense des familles

Le revenu est le facteur qui exerce la plus forte influence concernant la plupart des postes de dépense des familles.

Tendances relatives aux dépenses, 1969-78. Le revenu moyen des familles enquêtées de deux personnes ou plus au Canada a grimpé de \$9,031 en 1969 à \$21,694 en 1978 (tableau 5.37). Quelques mouvements importants des régimes de dépense de ces familles se sont produits au cours de cette période. En pourcentage des dépenses totales, l'impôt sur le revenu a progressé de 13.7 % en 1969 à 16.9 % en 1978; la sécurité, de 4.4 % à 5.4 %; le transport, de 13.1 % à 14.0 %; et les dépenses diverses, de 1.6 % à 2.4 % (particulièrement dans des catégories telles que les billets de loterie et la dette des familles au titre de la consommation). Toujours en pourcentage des dépenses totales, l'alimentation est tombée de 18.8 % en 1969 à 16.6 % en 1978; les soins médicaux et de santé, de 3.4 % à 1.9 % (par suite des modifications apportées au champ d'application et au mode de financement des régimes d'assurance-maladie); l'habillement, de 8.3 % à 6.9 %; et le tabac et l'alcool, de 3.7 % à 3.1 %. Toutes les autres catégories de dépense importantes affichaient des variations d'au plus 0.5 % par rapport aux proportions du budget familial qu'elles représentaient en 1969. Aux fins de cette comparaison, on a ajusté les données de 1978 pour que les postes de dépense soient groupés de la même façon qu'en 1969.

Analyse selon le quintile de revenu. En examinant les familles enquêtées pour l'année 1978 par quintile de revenu (familles classées par ordre ascendant selon la taille du revenu et divisées en cinq groupes égaux) on constate que le revenu net moyen avant déduction de l'impôt des 20 % des familles constituant le quintile le moins élevé s'établissait à \$7,866, comparativement à \$40,165 pour les 20 % constituant le quintile le plus élevé.

Les pourcentages des dépenses totales consacrés à des postes donnés du budget familial variaient considérablement d'un quintile à l'autre. Les 20 % des familles formant le groupe le moins élevé consacraient en moyenne 46.2 % de leurs dépenses totales à l'alimentation et au logement seulement. La proportion descendait jusqu'à 26.7 % pour les 20 % des familles formant le groupe le plus élevé. En contrepartie, un écart tout aussi marqué a été enregistré pour ce qui est du montant des impôts personnels, qui représentaient seulement 3.4 % des